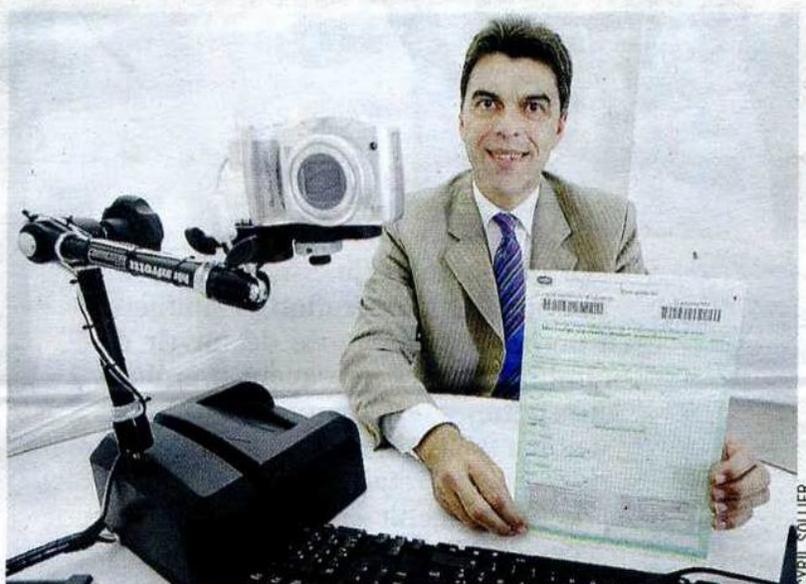


ADMINISTRATION. Les 23 bureaux de proximité, équipés de stations numériques, sont prêts pour délivrer les titres sécurisés dès ce mardi 16 juin.

Le passeport devient biométrique

C'est un changement important qui s'opère ce mardi 16 juin dans la vie de celles et ceux qui ont besoin de faire établir un passeport à Marseille.

A compter de cette date, les services municipaux n'établiront plus qu'un titre biométrique, qui, en plus d'un très haut niveau de sécurité, renferme les empreintes digitales de son titulaire. Daniel Sperling, adjoint délégué entre autres au Mieux vivre ensemble, à Allô Mairie et à l'Etat civil, n'est pas peu fier de la mise en place de ce dispositif dans les 23 bureaux de proximité dont il a la charge. "Marseille, deuxième ville de France, se doit de proposer à ses concitoyens ce qui se fait de mieux en la matière", s'amuse l'élu qui croit au numérique et à ses bienfaits dans la vie de tous les jours. 2000 communes sur les 36000 que compte la France proposent ce service. Les agents d'état civil marseillais ont ainsi été formés, et des stations numériques installées. Afin de limiter la durée d'attente, une nouvelle procédure de dépôt de dossier a été mise en place. "Il faut dans un premier temps venir retirer le formulaire dans l'un des bureaux de proximité, explique Daniel Sperling. Puis appeler Allô Mairie pour fixer un rendez-vous avec l'agent qui enregistrera votre demande." A l'heure di-



Daniel Sperling dévoile en avant-première pour "L'Hebdo" la station qui permet de prendre en photo et de numériser les empreintes digitales des Marseillais.

te, en une grosse vingtaine de minutes, vos empreintes des doigts seront scannées et votre photo numérisée. "Les stations sont équipées pour prendre une photo si vous n'en avez pas", insiste l'adjoint. La prise de vue vous sera alors facturée 1 €. Pour prouver la simplicité de la démarche, c'est Daniel Sperling en personne qui servira de cobaye ce mardi matin, dans le bureau de proximi-

té de Saint-Georges. En fin d'année, un bilan sera dressé pour juger de l'efficacité du dispositif, et ainsi valider sa reconduction. "Nous sommes là pour répondre aux besoins des citoyens et c'est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour y arriver", conclut Daniel Sperling, visiblement déterminé. ■

Guilhem Ricavy

Allô Mairie : ☎ 0810 813 813